

asm

association pour la sauvegarde de morges

Bulletin d'information n° 65 ● Avril 2013 ● Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch/



Editorial

Si vous lisez ces quelques lignes il est fort probable que votre domicile se trouve dans la région morgienne. Vous n'avez ainsi pas nécessairement besoin de trouver une chambre d'hôtel dans notre région.

Mais qu'en est-il de nos hôtes, touristes (fortunés ou pas) ou voyageurs d'affaires?

Il faut reconnaître que la situation actuelle n'est pas idéale, avec une offre hôtelière limitée, en quantité et en qualité.

2

Morges est attractive et aucun signe ne permet aujourd'hui de remettre en question cette place dans un proche avenir.

Idéalement placée entre Lausanne et Genève, Morges bénéficie de l'implémentation de nombreuses entreprises internationales, lesquelles ont besoin de loger leurs visiteurs. Il est regrettable de voir ces personnes dormir à Lausanne en raison de l'offre insuffisante locale.

Morges développe également son offre touristique, notre ville abritant des rendez-vous majeurs (Arvinis, Le Livre sur les quais, Swiss Classic British Car Meeting pour ne citer que trois exemples)

Il nous paraît donc indispensable de proposer une large

offre hôtelière, de l'auberge de jeunesse jusqu'à l'établissement de première catégorie, pour retenir les voyageurs dans notre ville après leur journée de travail ou de loisir.

Notre page de couverture vous montre la situation hôtelière actuelle. Nous ne voyons ni auberge de jeunesse ni établissement de haut standing.

Quel type d'hôtel sera construit à La Blancherie? Pour l'heure nous n'en savons encore rien mais l'ASM suit ce dossier avec intérêt et souhaite une réalisation avec un minimum de 60 chambres.

Sommaire

Editorial	2
Quizz	2
2013 - année poubellisée, année taxée	3
Impressum	3
La culture à Morges; le XVII ^e siècle	4 et 5
Historique de l'entreprise FRIEDERICH	6
Prix du Mérite 2013	I à IV
Objectif logement	6 et 7
Incivilités - Violences urbaines - Déprédations publiques	7
Mises à l'enquête	8
Sentier de la Morges	9
Propos sur l'incontournable autoroute de contournement	9
Morges et ses réalisations récentes	10
Visites de Morges organisées de juillet et août 2013	11
Invitation à l'assemblée générale ordinaire	11
Quizz: Réponses	11
Les portes de Morges	12

Quizz



Savez-vous où se trouvent ces têtes sympathiques?

Pouvez-vous les nommer?

2013 - année poubellisée, année taxée!



Vaudois nous sommes, Vaudois nous le restons. Des années d'attente, de tergiversations et de non décisions. Dans l'urgence Morges, comme bien d'autres collectivités, a sous-estimé l'entrée en vigueur des décisions fédérales. C'est donc avec de la bonne volonté et une bonne réflexion que l'introduction des sacs blancs et payants est passée en force ce 1er janvier dernier. A l'instar du prix de ces sacs, une sympathique taxe de huitante francs par habitant est également instaurée. Pas de critiques avant de remercier nos Autorités d'avoir pensé à nous offrir le premier et petit « sachet » et de céder quelques rouleaux à des personnes le méritant. Mais que dire des tracasseries faites aux micros-entreprises devant justifier que leurs activités ne consomment pas une masse de déchets plus importante que celle d'un ménage! Tracasseries et justifications sont légion, elles auront certainement rebuté bien des entités à les contester, entités qui s'accommodent d'une taxe « professionnelle » disproportionnée.

Autre sujet à améliorer rapidement, les nuisances que sont actuellement nos Ecopoints. Belle image pour vendre ces choses aux Autorités: économie de véhicules de ramassage, de personnel, de pollution ... et j'en passe. Mais que nenni en est l'usage quotidien:

- Maintes personnes apportent leurs déchets aux miraculeux points de collecte de façon motorisée. Même avant de partir travailler ce sont des distances supplémentaires motorisées;
- L'indiscipline crasse des usagers qui n'ont rien à faire du respect de chacun. Le « JÉ PAIE » les empêche de plier leurs cartons, de séparer les capsules de café des déchets métalliques et déposer des objets hétéroclites aux points de ramassage, alors que ceux-ci doivent être rapportés à la déchetterie principale;
- La sous-capacité de ces endroits fait que du personnel et des véhicules sont engagés le week-end, dimanche compris pour vider ces collecteurs sous-évalués. Ne parlons pas de l'attrait que peuvent avoir ces odeurs et déchets pour les animaux et autres nuisances;
- Cible des vandales, ces containers sont souvent la cible d'incendiaires. Volontaires ou inconscients, nombre de feux ont été recensés;

Toute nouveauté doit être réglée. Nous comptons sur notre Municipalité pour affiner le système, « réellement », le démocratiser et convaincre chacun que c'est en jouant le jeu que nos déchets nous coûteront enfin moins cher. Osons espérer que nous ne serons pas amenés à revenir en arrière comme certains Lands d'Allemagne où des dispositions similaires furent prises en son temps. Car au laxisme d'une récupération imposée et forcée, la population fit bloc pour mettre tout et n'importe quoi dans le système de récupération. Force fit que la machine se grippant, la marche arrière eût lieu. Ce sont les collectivités qui revinrent sur leurs pas, permettant à nouveau aux citoyens de remettre TOUT dans de simples sacs, le tri étant revenu à des employés et des outils automatiques en lieu et place de l'improbable solidarité citoyenne.

A bon entendre.



3

Impressum



Bulletin n° 65 ● Avril 2013

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● CCP 10-17957-7 ● +41 (0)76 399 96 10

www.asm-morges.ch ● info@asm-morges.ch

Président: Jean-Pierre Morisetti

Membres du Comité: Michel Bezençon, Pascal Ducommun, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Roland Russi

Crédit iconographique, photos: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Salvatore Gervasi, Jean-Pierre Morisetti, Roland Russi

Impression: Imprimerie Carrara, Morges

Tirage: 500 exemplaires.

La culture à Morges ; le XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, la Renaissance s'estompe, un esprit nouveau émerge en morale, en politique, en littérature et en arts figuratifs.

La Réforme du XVI^e siècle, bien accueillie en Allemagne, se heurte ailleurs à une forte résistance qui génère des guerres meurtrières, entre autres, la guerre de Trente ans.

En réaction, l'Italie réagit violemment. Les artistes se lancent dans l'exploration dionysiaque et irrationnelle de « l'irrégularité bizarre ».

4 Les sculptures, les projets architecturaux, les peintures montrent une véhémence recherche de nouveaux volumes, d'espaces dynamiques, de courbes et contre-courbes, d'asymétrie et d'effet théâtral.

Un nouveau style caractérisé par sa conception dite baroque¹ va déferler sur toute l'Europe

Citons au hasard quelques grands noms de ce siècle :

En littérature: Descartes, Corneille, La Fontaine, Molière

En musique: Lully, Charpentier, Purcell, Scarlatti, en fin de siècle : J-S. Bach et Haendel

En architecture: Hardouin-Mansart, le Bernin, le tessinois Borromini, Le Nôtre

En peinture: Gréco, Vélasquez, Rubens, Vermeer, Rembrandt, Van Dyck, Tintoret, les maîtres du clair-obscur: le Caravage, G. la Tour

En science/philosophie: Galilée, Newton, Bacon, Spinoza,

¹ Le terme Baroque est donné par les théoriciens du XVIII^e siècle. Il serait la transition de l'irrationalité entre deux âges rationnels: la Renaissance et le siècle des Lumières.

Pascal qui invente la machine à calculer.

Cette grande agitation artistique effleure Morges qui voit et laisse encore passer les artistes. L'attitude de la Berne coloniale, qui se cantonne fermement sur ses positions protestantes en maintenant la raide justice de LL.EE, a pu rebuter nombre de créateurs! Mais n'oublions pas qu'en contrepartie, Berne garantissait la sécurité et l'approvisionnement à la populace vaudoise.

En 1607, un peintre, dont on ne connaît pas le travail, s'affaire dans l'ancienne église.

Un inconnu peint les beaux décors de la Grande-Rue 70-72, Abraham Spengler, verrier, fournit des vitraux aux armes de la ville. (1630)

Le bâtiment du Tirage (local de tir) est décoré par Hans Verner en 1644.

Un cartographe et dessinateur d'armoriaux, Jean Pasche, se distingue au milieu du siècle,

en devenant un des premiers héraldistes vaudois.

Monsieur Petitot orne un plafond de l'Hôtel de Ville en 1692. Monsieur Bissegger suppose qu'il serait l'auteur du fameux plafond daté de 1693 au 94 de la Grande-Rue.

Dès 1687, la Commune dispose d'un peintre bernois, Jean-Jacques Berguer de Mertzligen. Il traite de travaux courants, voire plus artistiques! Il peint des armoiries bernoises au Château.

La statue de la Justice, située primitivement sur la fontaine du Maréchal, à la rue Louis-de-Savoie, est déplacée dans la niche de l'angle de l'Hôtel de Ville. Jean-Baptiste Gallo, sculpteur lombard, l'a réalisée en 1651. Mais ne vous y trompez pas, actuellement il s'agit d'une copie toute relative due à notre pittoresque artiste Ewald Brigger, réalisée en 1994.

Vers la seconde moitié du XVII^e siècle, apparaît en ville de



Tympan: Attribué au serrurier François Grosjean, ferronnerie avec le monogramme de Morges au centre (1682)

La culture à Morges ; le XVII^e siècle (suite)

Morges le sculpteur, tailleur de pierre, maître maçon qu'il faut qualifier d'architecte notoire: Pierre Billon. Cet homme est touché par le style baroque et ses qualités artistiques ressortent dans la belle galerie de la cour intérieure du musée Forel datée de 1670, puis au portail monumental de l'Hôtel de Ville (1682); encore vraisemblablement la même année, sur la façade et la cour intérieure de l'immeuble de la Grande-Rue 94.

Les travaux de serrurerie sont, pour la plupart, réalisés par des artisans régionaux.

Citons le tympan du portail de l'Hôtel de Ville attribué à François Grosjean (1682) et peut-être la grille d'entrée du musée Forel.

Mais quels sont les auteurs des belles enseignes anciennes disparues ou des heurtoirs décorant maintes portes? Mystère.

Au cours du XVII^e siècle, on cite cinq noms d'armuriers. Pas étonnant sachant que Morges est une ville « arsenal ». Il s'agit de Pierre Fornet, François Goulas, Antoine, Saint-Martin, Claude Loup ou encore (Pierre?) Generoux. Malheureusement, le musée militaire ne détient aucune arme de cette époque.

Les orfèvres, les potiers d'étain, les fondeurs sont bien attestés durant ce siècle. Mais les quelques artisans, venant de

France, de Genève, de Berne ou d'ailleurs, s'installent pour un temps à Morges, avant de continuer leur périple.

Que peut-on imaginer pour ce siècle où l'art n'est pas encore très significatif: a-t-il manqué de références, de pièces? Le

siècle des Lumières approchant, a-t-on détruit des objets que l'on jugeait anodins ou inutiles? Ou plus simplement ces objets, ces peintures se sont perdus dans les héritages familiaux ou ont disparus lors de démolition d'immeubles.



Table décorative au-dessus de l'entrée monumentale de l'Hôtel de Ville par Pierre Billon (1682)

Avez-vous visité le nouveau site de l'ASM ?

Vous avez la possibilité de nous communiquer des idées, critiques, suggestions et propositions.

Historique de l'entreprise FRIEDERICH

L'entreprise Friedrich a été créée en 1909 par Louis-Emile FRIEDERICH (1885-1957). Après avoir effectué son apprentissage de mécanicien dans la maison F. Salathé, qui construisait des pompes pour le transvasage des liquides, Louis-Emile FRIEDERICH fonde sa propre entreprise et installe ses ateliers à la Rue des Charpentiers 8, en face de la tonnellerie familiale, Fossés 2. Celle-ci se nommera E. FRIEDERICH, constructeur. On y développe sous le nom « ELVA » des pompes, de la robinetterie et des machines diverses au service des vigneron, de couleur rouge-bordeaux.

6

Peu après, à l'étroit dans ses locaux, l'entreprise déménage à la Rue Centrale 23. En 1928 suite à l'entrée en société des 3 fils d'Emile, Edouard, Pierre et René (dit Pepette) l'entreprise prend le nom de EMILE FRIEDERICH ET FILS.

En 1941 l'entreprise achète les terrains de l'ancienne chocolatière, situés au sud de la gare, le long de la rivière « la Morges » côté Genève, en prévision d'un agrandissement de l'entreprise. Emile FRIEDERICH y construira un immeuble locatif nommé « La Chocolatière ».

En 1954 l'entreprise déménage dans de nouveaux locaux construits à côté de l'immeuble de la Chocolatière.

En 1957, suite au décès du fondateur, l'entreprise prend le nom de FRIEDERICH FRÈRES. La gamme



Rue des Vignerons 2

de machines s'étoffe. On y fabrique des pompes pour l'industrie alimentaire, des filtres à plaques, des machines à remplir et boucher, de la robinetterie et des groupes d'embouteillage automatiques. FRIEDERICH FRÈRES exporte dans plus de 40 pays.

En 1990, les 3 frères vendent la parcelle de la Chocolatière afin de pouvoir y construire des immeubles locatifs. La société FRIEDERICH FRÈRES est dissoute.

Les activités sont reprises par FRIEDERICH ELVA SA, et l'entreprise s'installe dans de nouveaux locaux à Riond-Bosson, à Morges. La gamme de produits s'élargit avec des machines automatiques d'embouteillage, de bouchage, de vissage ainsi que des rinceuses de bouteilles. La gamme développée par FRIEDERICH FRÈRES se poursuit.

Depuis plus de 100 ans les entreprises FRIEDERICH FRÈRES sont au service de l'oenologie, de l'industrie des boissons, de la cosmétique et de la chimie. FRIEDERICH ELVA SA distribue et installe également des machines pour la maîtrise des tem-



Exposition de produits

pératures pendant la vinification. Bon nombre d'employés ont animé ces sociétés et développé l'industrie de la région morgienne.

Suite à une forte concurrence mondiale, d'un franc suisse trop élevé ainsi qu'à des taxes immobilières inattendues, la société doit cesser ses activités. Elles seront reprises en 2001 par FRIEDERICH FONSECA TECHNOLOGIES Sàrl.

Afin de préserver l'entretien des produits ELVA fabriqués depuis quelques décennies, la direction se tourne vers un actionnaire zurichois qui crée ELVAMAC SA, la société s'installe à Denges. Elle y effectue le service après-vente des produits ELVA et y développe de nouvelles machines pour le remplissage en bag in box.



Rue Centrale 23

Objectif logement

Morges attend plus de 3'000 nouveaux habitants d'ici 2020. Pour répondre à cette demande et définir quel genre d'habitat doit être réalisé à plus ou moins long terme, la Commune a utilisé et va continuer d'utiliser un nouvel instrument de planification, développé par le Canton, « Objectif logement », dont la presse et notam-

ment le journal de la Commune « Reflets » ont déjà abondamment parlé.

Avec cet outil, la Commune pourra influencer la part de chaque type de population qu'elle entend accueillir. Aujourd'hui, ce sont des logements pour les revenus modestes et la classe moyenne qui font cruellement défaut, mais ces

besoins doivent être quantifiés. Les terrains encore à bâtir, ou en cours de construction, font aussi l'objet d'un examen quantitatif, tant pour les parcelles communales que privées (une dizaine au total).

Nous ne voulons pas entrer dans les détails, car ce document peut être consulté sur le site internet de la Commune, mais exprimer cer-

Objectif logement (Suite)

tains vœux dans le cadre de ces futures réalisations:

- que la Commune reste, dans la mesure du possible, propriétaire des terrains qu'elle possède, en accordant des droits de superficie. En restant maître des biens-fonds, la Commune pourra plus aisément mener sa politique de construction de logements.
- que des concours d'architecture soient organisés pour des objets d'une certaine importance. Même si les concours demandent un investissement plus élevé au départ, ils aboutissent presque toujours à des solutions plus innovantes, en permettant à de jeunes architectes de s'affirmer, sans qu'en fin d'opération les coûts soient nécessairement plus importants. A Vieusseux (GE), un concours organisé par la Société Coopérative d'Habitation Genève pour la réalisation de 500 logements vient d'être jugé, concours qui n'a pas réuni moins de 51 participants.
- que les problèmes de circulation dus à l'augmentation du nombre d'habitants soient pris en compte dès aujourd'hui (transports individuels, publics et mobilité douce).
- que des petits cafés, commerces et places de jeux trouvent leur place dans le programme de ces nouveaux quartiers, afin de les animer et aussi réduire les déplacements.



- que la verdure ne soit pas oubliée, tant au niveau du sol que sur les toitures. Les parcelles qui vont être bâties à la Longeraie, à l'Eglantine et Prairie-Sud sont encore vertes aujourd'hui. A Morges, ce type de surface devient toujours plus rare.

Si le problème de l'autoroute ne sera pas résolu avant longtemps, nous sommes beaucoup plus confiants en ce qui concerne le logement.

7

Incivilités - Violences urbaines - Déprédations publiques

L'ASM se targue de vouloir SAUVER le patrimoine bâti de notre Ville. C'est bien, mais il en est d'autres pour lequel notre Association ne peut pas faire grand-chose, si ce n'est de compter les coups et constater les dégâts.

INCIVILITÉS – VIOLENCES URBAINES – DÉPRÉDATIONS PUBLIQUES

Sachant que Lausanne a eu le triste privilège d'être citée comme «ville la plus dangereuse de Suisse» battant ainsi toutes les métropoles et autres grandes villes, nous constatons aussi que notre propre Ville est périodiquement à la une des journaux. Citons rixes, agressions, usage d'armes à feu, arrestations musclées, peur des commerçants, braquages. Ceci



est ponctuellement cité et commenté dans la presse. Par contre les incivilités de tous les jours envers personnes âgées, handicapés, jeunes, femmes et enfants sont bien réelles mais malheureusement trop souvent ignorées. Les déprédations des biens publics sont légion, le plus souvent avant et pendant le week-end, mais aussi en semaine. Combien de poubelles sont brûlées, de caissettes à journaux «éclatées», de vasques de fleurs renversées et autres véhicules abîmés, tagués ou visités, appartements et villas cambriolés de jour comme de nuit? Difficile de chiffrer ces dérives de notre société. Nous ne sommes pas les seuls touchés, mais comme nous les vivons localement, elles nous affectent d'autant plus que la plu-

part du temps, nous connaissons les victimes.

La Municipalité et notre police font des efforts incroyables, mais les Autorités ont maintes autres tâches, la police a grandi en devenant la PRM - Police Région Morges. - Chacun constate que ses moyens, fussent-ils «politiques» sont limités. Pour assumer urgences, patrouilles, prévention et tant de tâches dédiées à la population, les effectifs de la PRM sont trop souvent insuffisants. Elle ne peut pas être partout et surtout à l'endroit et au moment de chaque incivilité. Nous ne pouvons qu'encourager la Municipalité à soutenir l'action de la PRM en lui donnant les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions.



Mises à l'enquête

- **Av. du Moulin 3 - 5** - Mise en conformité, ajout de 3 appartements.

En novembre 2011, l'ASM avait fait opposition à certains travaux projetés dans ce bâtiment, notamment à la transformation du 18^e étage pour créer 3 appartements, le règlement du Plan de Quartier n'autorisant que 17 étages habitables. Pourtant, la Commune a délivré le permis de construire sous prétexte du manque de logements à Morges.

Pour réaliser ces 3 appartements (2 x 2,5 p. et 1 x 3,5 p.), il a été nécessaire de monter des échafaudages sur 18 niveaux et une toiture provisoire, afin de prolonger d'un niveau la course des 4 ascenseurs, travaux qui nous paraissent nettement démesurés.

Toutes les dernières mises à l'enquête que nous avons suivies vont dans le sens d'une densification du tissu urbain, densification pas toujours heureuse, (voir exemple ci-dessus), mais nécessaire à Morges où les terrains constructibles deviennent toujours plus rares.



- **Av. des Pâquis 34** - Démolition, construction d'un immeuble mixte pour l'artisanat et l'habitat



Un premier projet, auquel l'ASM avait fait opposition, a été refusé, notamment grâce à l'intervention des Monuments et Sites. Une 2^e mouture a été mise à l'enquête en janvier dernier. Le nouveau bâtiment adopte une forme plus compacte, tout en conservant le même programme. Cependant pour y accéder, les véhicules emprunteront toujours une allée piétonne.

- **Av. de Marcelin 21** - Démolition de la villa, construction d'un immeuble PPE de 7 logements.
- **Av. Aloïs-Hugonnet 6** - Démolition de la villa, construction d'un immeuble de 3 logements.
- **Rue St-Louis 1 et 3** - Surélévation et assainissement des bâtiments.
- **Ch. René Morax 9** - Démolition des bâtiments existants - construction d'une villa jumelle.
- **Av. de Marcelin 48** - Démolition du bâtiment no 1769, construction de 6 villas individuelles.

Nous avons fait opposition à ce projet, car nous considé-

rons que la parcelle impliquée et le règlement de construction permettaient d'autres solutions que l'implantation proposée. Même en zone villas, il n'est plus pensable aujourd'hui de planter 6 habitations individuelles, dotées chacune de sa voie d'accès, de sa chaufferie, comme on pouvait le faire à la campagne.

- **Rue de Lausanne 12 - 14** - Demande préalable d'implantation.

Les plans essentiels manquaient au dossier, raison pour laquelle nous avons écrit à la Commune qu'il ne nous était pas possible de prendre position, d'autant plus que les bâtiments touchés ont reçu les notes 2 et 3 au recensement architectural.

- **PPA Plan partiel d'affectation la Baie 2**

Ce plan d'affectation, intégré dans les lignes directrices du PALM et des travaux de Région Morges, prend en compte la réhabilitation future de la RC1 et légalise notamment la possibilité d'implanter une construction hôtelière à la Blancherie.

Sentier de la Morges

Nous vous parlions du sentier de la Morges dans notre précédente édition. Le soutien de la Protection civile était envisagé pour remettre en état l'outrage de ses 6 dernières années. C'est maintenant chose acquise, cet organisme a chiffré et accepté d'entreprendre ces travaux courant 2014. Nous l'en remercions, tout comme la Commune de Morges qui mettra gratuitement à disposition divers engins motorisés et outillages spécifiques. Ceci en plus de la prise en charge financière

couvrant les achats de matériaux, bois et visseries nécessaires à cette réhabilitation. Nous sommes heureux de ce soutien qui est bienvenu. Espérons qu'avec cette



cure de jouvence, l'attrait du Sentier, qui est un atout touristique pour les adeptes de la mobilité douce et amoureux de la nature, apporte son écho dans l'offre que notre Commune apporte au tourisme régional.

Propos sur l'incontournable autoroute de contournement

9

Encore une fois l'autoroute de contournement du grand Morges fait débat. Sans réflexion, ni esprit communautaire, deux villages gaulois – vaudois excusez-moi – se rebiffent et partent seuls à l'assaut de la Berne fédérale. Qu'inconscience que cette action pourfendeuse, peut-être méritoire quant à une approche restrictivement locale, mais dangereuse par son effet régional.

L'ASM s'est battue en organisant débats, en déposant pétition, interpellation, courriers et messages. Ceux-ci, dont un (et non des moindres) a été adressé directement au Conseiller fédéral Leuenberger et proposait des solutions en plus de nos doléances. Bien en fit, les options fédérales n'arrivent que maintenant, tard, mais elles sont là. Avec des solutions et la certitude de bénéficier de la manne de la Confédération pour réaliser ces infrastructures du futur. La mise à disposition de ces sommes est limitée dans le temps, ne les perdons pas en nous se dispersant en vaines querelles locales. Jamais régionalement, nous ne pourrions supporter le coût de telles infrastructures, ce qui serait malheureusement le cas si nous voulions faire cavalier seul. Le

temps de traiter les gesticulations de certains peut tout simplement mettre en péril, voire nous en faire perdre l'octroi.

Ce ne sera qu'en force et non par des actions isolées et destructrices que la Région saura trouver un équilibre et les servitudes routières de ses pôles économiques, ceci de façon intelligente et coordonnée. Qui plus est, dans un avenir où le village X et la bourgade Y ne seront plus que des quartiers de la grande agglomération Lausanne-Morges. Pourquoi se battre pour un jardin de balcon quand nous parlons des champs de notre futur ?

Ce contournement de l'agglomération morgienne ne sera réalité que dans 25-30 ans, délai qui est celui de la réalisation de la variante annoncée par l'OFROU. Mais entre-

temps, une ville et ses abords succombent à un trafic inacceptable, qui tendra à se développer de façon exponentielle pendant les prochaines décennies. Au moins vingt mille habitants supplémentaires dans ce périmètre à l'horizon 2020. C'est MAINTENANT qu'il faut agir. Dans ce contexte, les seules positions que l'ASM puisse défendre, sont :

- ❶ Réaffirmer nos demandes de terminer la jonction de Morges-Est dans le plus bref délai. Même si cette réalisation ne servira que pour deux ou trois décennies, il en va de la survie de la Ville et ses abords que nous défendons ;
- ❷ Cesser toute guerre de clocher et s'unir pour défendre nos intérêts régionaux à Berne.



Morges et ses réalisations récentes

Après la place de jeu de l'école du Petit-Dezaley qui profite à tous les enfants du quartier, la Commune vient de réaliser une autre place à la Gracieuse qui devrait connaître le même succès.



10



Au Parc de l'Indépendance, le cèdre de l'Himalaya qui a récemment dû être abattu, parce que sec, vient d'être remplacé par un hêtre de Perse, nommé aussi arbre Perroquet ou Parrotie de Perse.

Le Parc s'est aussi enrichi d'un cèdre du Liban (près du kiosque à musique).

Même si cette belle maison en bordure de la route Cantonale est située sur le territoire de Tolochenaz (quartier de la Caroline), la restauration dont elle fait l'objet mérite qu'on la mentionne.



Visites de Morges organisées de juillet et août 2013

Visites thématiques, mardi, à 14h30 (N° 2, 3, 4, 5, 6) Visites générales, vendredi, à 14h30 (N°1)

2 juillet	P.Knobel (6)	5 juillet	V. Furlan
9 juillet	P.Mauch (6)	12 juillet	H.Halbmeyer
16 juillet	P. Schmidt (2)	19 juillet	R. Martin
23 juillet	D. Cottier (6)	26 juillet	P. Mauch
30 juillet	R. Loup (4)	2 août	J. Alméras
6 août	P. Knobel (6)	9 août	D. Cottier
13 août	J. Alméras (5)	16 août	C. Gachet
20 août	L. Golay (3)	23 août	F. Oberhaensli
27 août	J. Longchamp (2)	30 août	V. Furlan

N°1 = visite générale ◊ N°2 = Morges le nez en l'air ◊ N°3 = Grands hommes et petite ville ◊

N°4 = Morges et le Léman ◊ N°5 = Les églises de Morges ◊ N°6 = Morges vu d'en haut

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre

28^e Assemblée Générale Ordinaire

Qui se tiendra à la Salle de Couvaloup 10, à Morges,

le samedi 1^{er} juin, à 14 heures

Ordre du jour:

1. Liste des présences, bienvenue et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AG 2012
4. Rapport du Président
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes
7. Budget et cotisations 2013
8. Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes
9. Démission, élection(s) au Comité
10. Mutations au sein des membres
11. Divers et propositions individuelles : A faire par écrit/mail au Comité avant le 15 mai ;
12. Intervention de Monsieur le Municipal Jean-Jacques Aubert ;
L'Assemblée générale sera suivie de la
13. Proclamation des résultats du vote pour l'attribution du PRIX DU MERITE 2013 aux meilleures réalisations architecturales récentes;

Pour clore cette manifestation par un moment convivial, le verre de l'amitié sera servi aux participants.

Le Comité

Quizz: Réponses

- A = François-Alphonse Forel, parc de l'Indépendance, rocher à côté de l'embouchure de la Morges.
- B = René Morax, au Sud du Temple, vers la place de jeux, dans un buisson.
- C = Ignace J. Paderewski, dans le parc devant le poste de Police

Série: Les portes de Morges ● Porte 8



La porte 80 Grand Rue

Belle porte, n'est-elle pas! Encadrée par deux très belles arcades elle rappelle fièrement que le capitaine Samuel-Daniel de Beausobre, (tué à la bataille de Fontenoy 1745), ou son cousin Benjamin de Beausobre († 1762), aurait construit cette maison du milieu du XVIII^e S. Placée au centre d'une parfaite symétrie cette porte se valorise par un encadrement à pilastre toscan et un plein cintre frappé d'une clef saillante des ferronneries en fonte coulée défendent les deux fenêtres et l'imposte. Le seuil de granit résistera encore très longtemps au passage des usagers. La porte ainsi que les vitrines datent des années 1840.